

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du
Musée national des beaux-arts du Québec
tenue à son siège social le 31 mars 2010

ALIÉNATION DE DEUX ŒUVRES D'ART

ATTENDU QUE le comité d'acquisition en art contemporain et actuel s'est réuni le 9 novembre 2009 pour étudier un projet d'aliénation de deux œuvres d'art en faveur de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE le comité d'acquisition en art contemporain et actuel a recommandé l'aliénation par don des deux œuvres d'art apparaissant aux deux fiches d'aliénation ci-annexées;

ATTENDU QUE le Musée a acquis ces œuvres suite à un don de l'artiste;

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des œuvres d'art par le Musée national des beaux-arts du Québec prévoit à son article 31 que la donation ou l'échange d'une œuvre d'art ne peut être consentie qu'à une autre institution muséale québécoise;

ATTENDU QUE nonobstant cet article, il y a lieu de procéder à l'aliénation des deux œuvres d'art en faveur de la Ville de Québec comme en fait foi les deux fiches d'aliénation annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, IL EST RÉSOLU;

D'ALIÉNER par don à la Ville de Québec les deux œuvres en art contemporain et actuel apparaissant sur les fiches d'aliénation annexées et faisant partie intégrante de la présente résolution.

DIRECTION DES COLLECTIONS ET DE LA RECHERCHE

ALIÉNATION

Comité d'acquisition : Art contemporain et actuel **Date :** 5 novembre 2009
Conservateur : Pierre Landry, conservateur de l'art contemporain (1950-2000)

PROVENANCE ET TITRE DE PROPRIÉTÉ

No. d'accession : 1991.172 **Catégorie :** Sculpture
Statut : Collection permanente
Artiste : Jean-Louis Baillairgé (Montréal, 1918 – Montréal, 1998)
Titre : *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé*
Date de production : 1991
Matériaux : Bronze
Dimensions : 128 x 28,5 x 29 cm
Mention : Don de l'artiste grâce à une contribution de la Ville de Québec

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ŒUVRE

Historique : Voir justification ci-dessous

Expositions : Expositions permanentes :
- 1991-2004 : atrium du pavillon Charles-Baillairgé
- Depuis 2004 : Chaussée des Écossais, devant le Morrin College, Québec (prêt à long terme du MNBAQ à la Ville de Québec)

Expositions temporaires :
- 2 décembre 2002 – 17 novembre 2003 : *Toucher pour voir : la sculpture en bronze*, Musée national des beaux-arts du Québec

Bibliographie : Moreault, Éric, « La famille d'architectes et de sculpteurs Baillairgé honorée », *Le Soleil*, 6 octobre 2004, p. A7.

Juste valeur marchande : 5,000.\$

État de conservation : Excellent

ALIÉNATION

En faveur de : Ville de Québec
Mode d'aliénation : Don sans condition
Remarque :

JUSTIFICATION DE L'ALIÉNATION DE L'OEUVRE

Le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* a été réalisé en 1991 par Jean-Louis Baillairgé (représentant de la septième génération de la famille Baillairgé) à l'initiative du Comité des fêtes du 250^e anniversaire de l'arrivée à Québec de Jean Baillairgé (1726-1805), maître charpentier, sculpteur, menuisier et architecte. Dans une lettre du 26 juillet 1990 adressée à Monsieur Jean-Paul Lallier, alors maire de Québec, Monsieur Laurent Baillairgé, président du Comité, précise ce qui suit : « Les 17 et 18 août 1991, à l'occasion du 250^{ième} anniversaire de l'arrivée du premier Baillairgé au Canada, aura lieu à Québec un rassemblement de tous les Baillairgé vivant en Amérique du Nord, auxquels se joindront possiblement des Baillairgé de France. Le comité formé pour organiser cette rencontre a proposé qu'un monument soit érigé, à cette occasion, pour honorer la mémoire de François, de Thomas et de Charles Baillairgé qui se sont illustrés par leurs œuvres à travers le Québec. » Il est également précisé dans cette lettre que le Comité « présente à Monsieur le maire et au conseil de ville de Québec la maquette d'un monument pour la soumettre à son examen, dans l'espoir d'obtenir une subvention pour réaliser le projet de sa fabrication et de son érection. Il a aussi formulé le souhait que le conseil de ville prenne en main la responsabilité du projet ».

1991 étant également l'année de la réouverture du Musée du Québec, à la suite de travaux d'agrandissement marqués principalement par l'intégration de la première prison de Québec (œuvre de Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé) au nouvel ensemble muséal, des échanges ont lieu, à l'automne 1990, entre la Ville de Québec (contactée l'été précédent par le Comité des fêtes du 250^e) et des représentants du Musée afin de discuter de « la possibilité d'ériger le monument commémoratif à la grande famille Baillairgé sur le territoire du Musée du Québec. » (lettre du 1^{er} octobre 1990 de Monsieur André Kaltenback, Secrétaire général du Musée, à Monsieur Michel Choquette, Directeur du Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec, à la suite d'une rencontre tenue quelques jours plus tôt entre les deux hommes).

C'est donc sur le « territoire » du Musée – plus précisément dans l'ancienne prison désormais rebaptisée Pavillon Charles-Baillairgé, que le « monument commémoratif à la grande famille Baillairgé », devenu le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé*, est inauguré le 18 août 1991, dans le cadre de la Fête des Baillairgé. Et c'est dans ce contexte que le dit monument sera intégré à la collection du Musée avec la mention « Don de l'artiste grâce à une contribution de la Ville de Québec ».

En octobre 2003, la Ville de Québec prend contact avec le MNBAQ afin de l'informer de son souhait d'installer le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* sur une place aménagée devant le Morrin College (première prison de Québec, dont les plans sont de François Baillairgé). Le 2 février 2004, le Service de la culture de la Ville de Québec exprime le souhait, par le biais d'un courriel de monsieur Marc-André Bluteau (conseiller arts et culture / responsable de l'art public) adressé à Lise Nadeau (archiviste des collections au MNBAQ), que le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* soit « cédé officiellement à la Ville ». D'autre part, le 20 février 2004, Michel Baillairgé, fils de Jean-Louis Baillairgé et responsable de la succession de ce dernier (qui est décédé en 1998), rédige une lettre à l'attention de Monsieur Marc-André Bluteau dans laquelle il est précisé ce qui suit : « Pour faire suite à nos entretiens téléphoniques des dernières semaines, il me fait plaisir de vous faire parvenir mon accord, à titre d'exécuteur testamentaire de mon père, à l'utilisation de sa sculpture commémorant l'œuvre de notre ancêtre Charles Baillairgé comme élément central de la Place que la Ville de Québec projette d'aménager en hommage à la famille Baillairgé ».

C'est finalement par le biais d'un « prêt à long terme » du MNBAQ à la Ville de Québec que le monument sera placé en permanence sur un socle conçu par Martin Pontbriand (fournisseur de la Ville de Québec « en matière de commémoration ») et installé sur une place publique aménagée devant le Morrin College. L'inauguration du nouveau monument (incluant non seulement le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* mais aussi le socle nouvellement réalisé par Pontbriand et sur lequel des textes gravés dans le bronze étendent la portée commémorative de l'ensemble aux autres membres illustres de la famille Baillairgé – Jean, François et Thomas) a lieu le 5 octobre en présence notamment du maire de Québec, monsieur Jean-Paul Lallier.

En avril 2009, Madame Josée Bonneau, responsable de l'art public au Service de la culture de la ville de Québec (Arrondissement de la Cité), contacte Francine Gauthier, restauratrice au MNBAQ, afin de l'informer de dommages survenus au *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* à la suite d'un acte de vandalisme (dommages depuis lors réparés). Dans la foulée des discussions entourant la restauration du monument, la Ville réitère au Musée, en juillet 2009, son souhait d'acquérir le monument. Le 23 septembre 2009, Josée Bonneau nous confirme, par voie de courriel, « que la Ville de Québec serait prête à acquérir pour sa collection l'œuvre de Jean-Louis Baillairgé réalisée à la mémoire de Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé. »

Bien que *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* assume adéquatement son rôle de monument commémoratif, au plan notamment de la fonction symbolique et historique des représentations qui s'y déploient, il est clair que cette pièce, d'un point de vue artistique, ne présente pas les qualités attendues d'une œuvre susceptible d'intégrer la collection d'art contemporain du MNBAQ – qualités en tête desquelles figurent la dimension exploratoire et l'intégration à une démarche artistique soutenue et novatrice. À cet effet, les recherches effectuées récemment par le Musée semblent indiquer que l'auteur, Jean-François Baillairgé, n'aurait jamais véritablement pris sa place au sein du milieu de l'art contemporain québécois, aucun document à son sujet (livre, catalogue ou dossier d'artiste) n'ayant été

trouvé.

Étant donné le contexte dans lequel *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* a vu le jour (contexte marqué par une nette implication de la Ville de Québec) et compte tenu de l'intérêt exprimé par la Ville de s'en porter acquéreur et d'en assumer tant l'entretien que la diffusion sur la place publique, nous recommandons vivement l'aliénation de cette pièce au profit de la Ville de Québec.

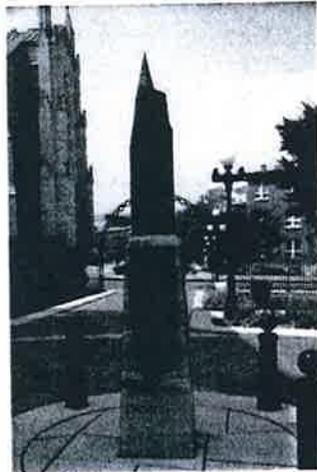
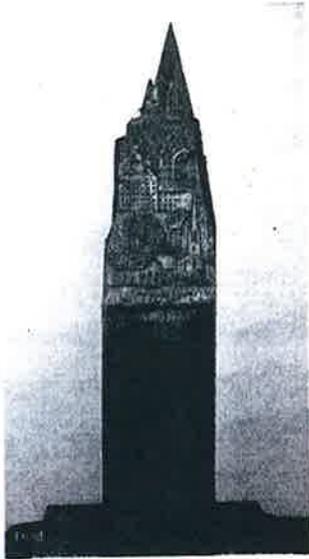
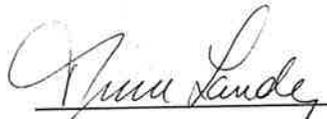


Photo du haut : le Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé exposé dans le pavillon Charles-Baillairgé du Musée national des beaux-arts du Québec

Photo du bas : le *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé* après son installation, en 2004, sur un socle placé devant le Morrin College, sur la Chaussée des Écossais, Québec.

Signature du conservateur :



Date : 15 octobre 2009

DIRECTION DES COLLECTIONS ET DE LA RECHERCHE

ALIÉNATION

Comité d'acquisition : Art contemporain et actuel **Date :** 5 novembre 2009
Conservateur : Pierre Landry

PROVENANCE ET TITRE DE PROPRIÉTÉ

No. d'accession : 1991.171 **Catégorie :** Livre/Album
Statut : Collection permanente
Artiste : Jean-Louis Baillairgé (Montréal, 1918 – Montréal, 1998)
Titre : *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé*
Date de production : 1990 - 1991
Matériaux : Album incluant onze dessins et une photographie
Dimensions : 46,5 x 61,5 cm
Mention : Don de l'artiste

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ŒUVRE

Historique : 1991 : collection de l'artiste
Depuis 1991 : collection du Musée national des beaux-arts du Québec

Expositions : (aucune)

Bibliographie : (aucune)

Juste valeur marchande : 2,500\$

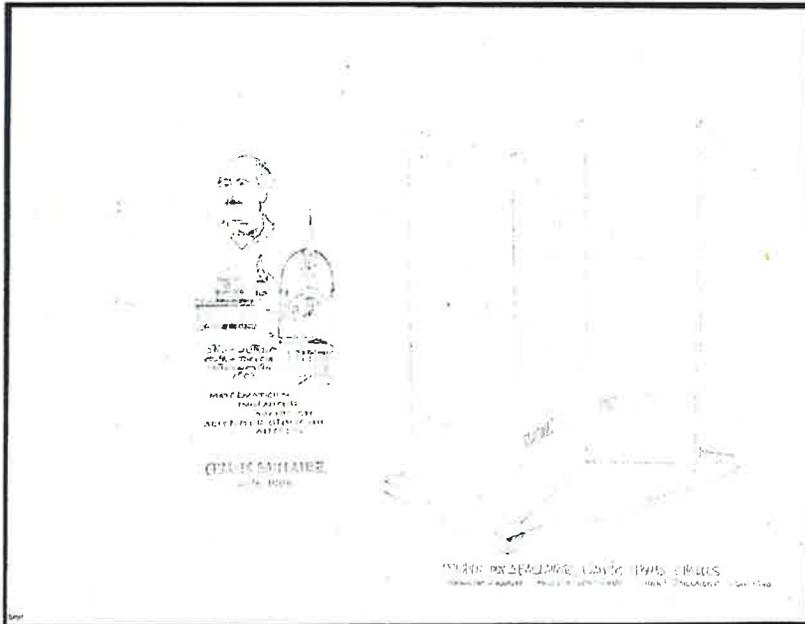
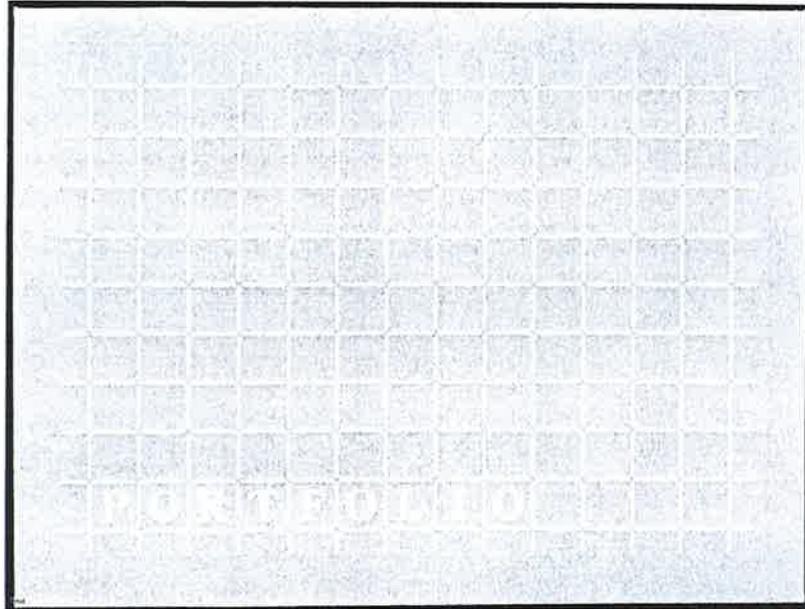
État de conservation : Excellent

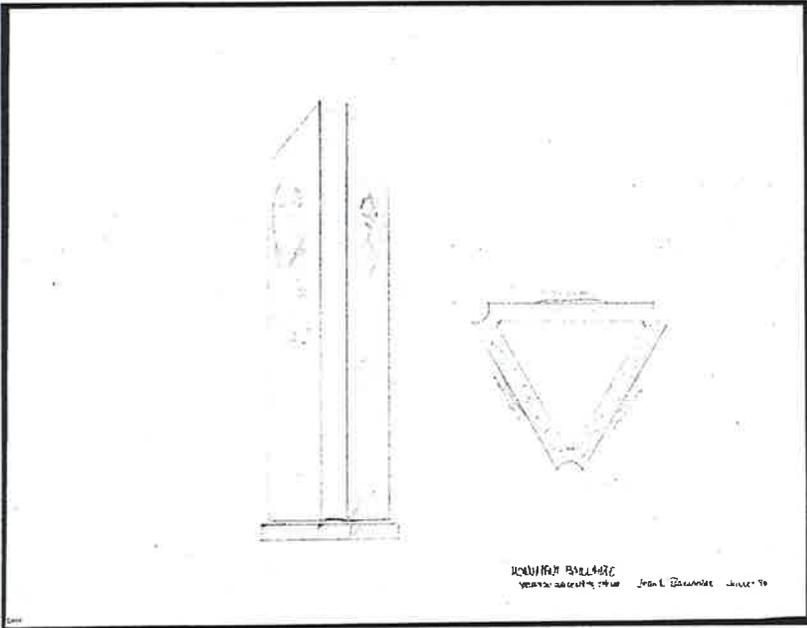
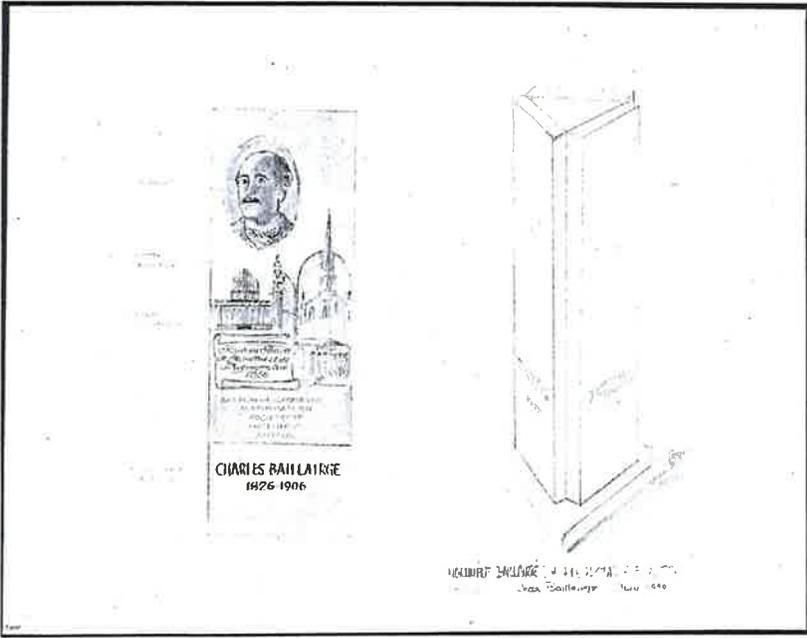
ALIÉNATION

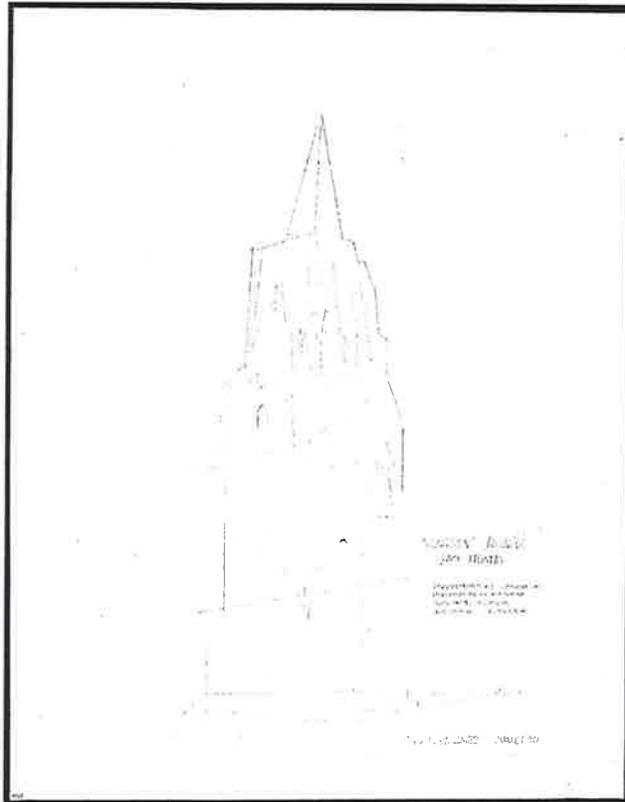
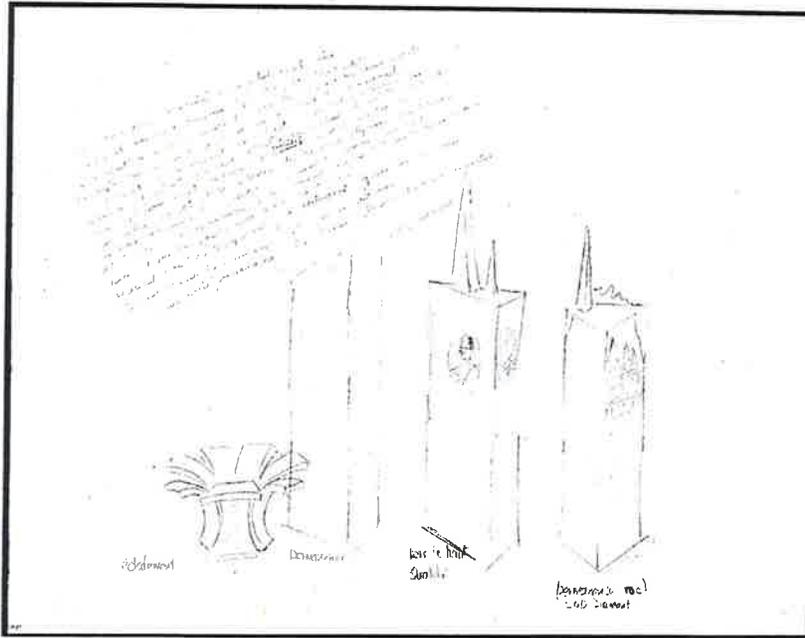
En faveur de : Ville de Québec
Mode d'aliénation : Don sans condition
Remarque :

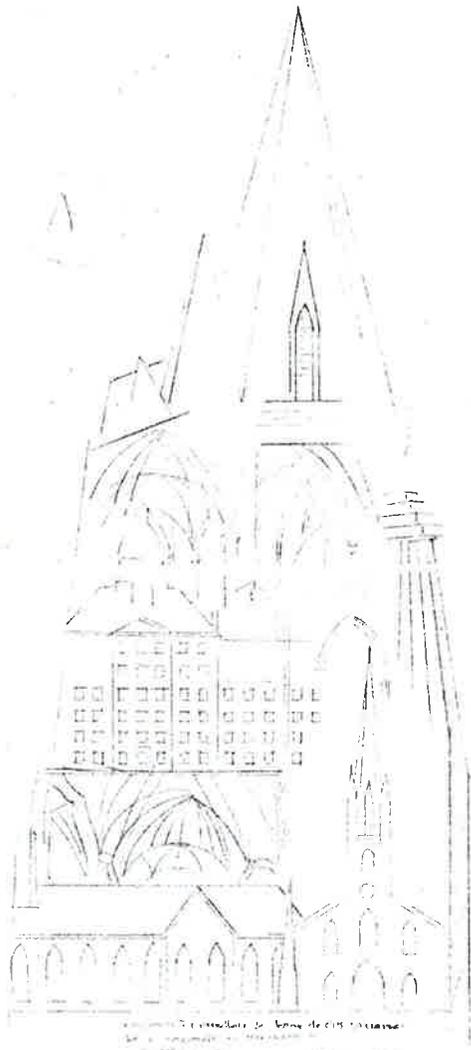
JUSTIFICATION DE L'ALIÉNATION DE L'OEUVRE

Cet album documente les différentes étapes de la conception du *Monument à Charles-Philippe-Ferdinand Baillaigé* (1991.172). Par conséquent, les raisons justifiant son aliénéation sont les mêmes que celles relatives à l'aliénéation du monument proprement dit (voir fiche d'aliénéation de l'œuvre 1991.172).





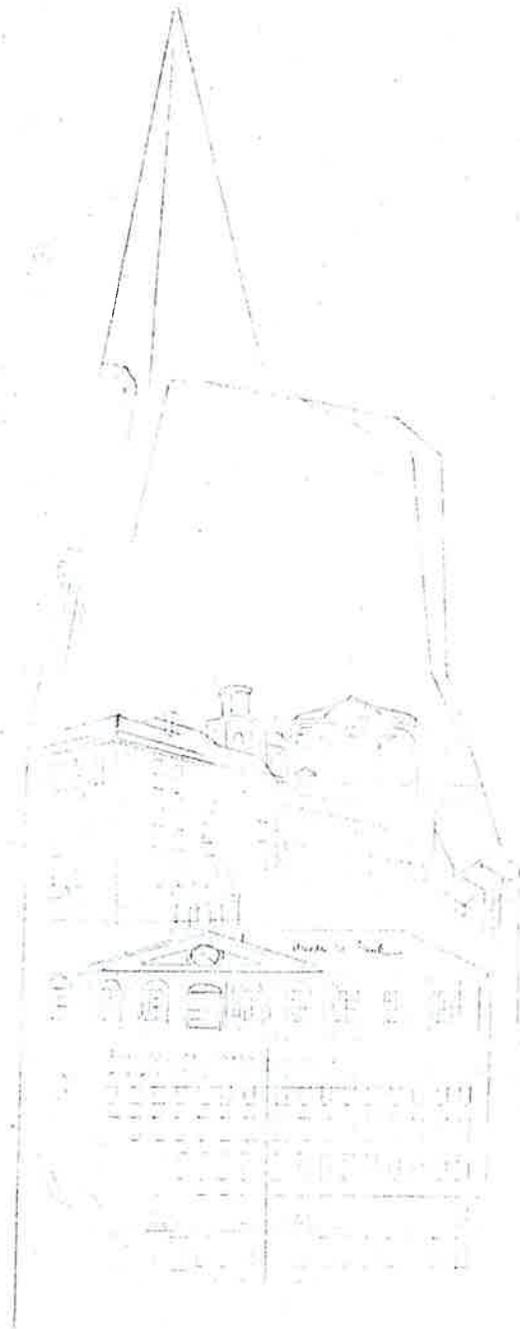




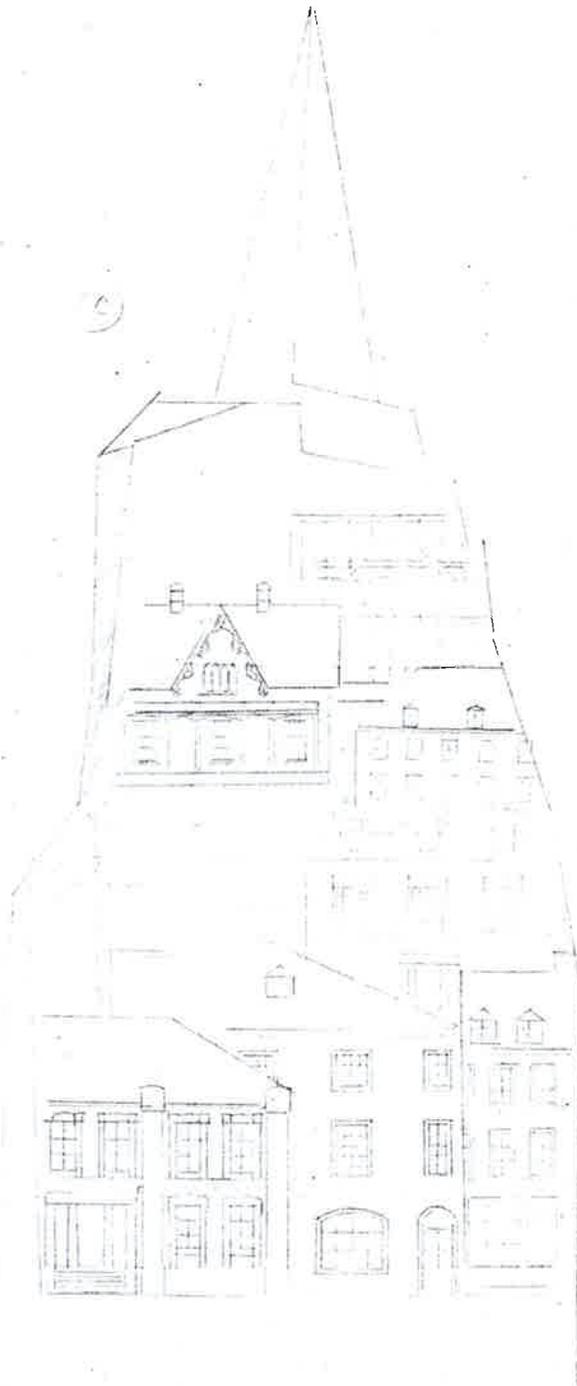
Architectural drawing of a Gothic cathedral facade, showing the spire and the main structure.

Architectural drawing of a Gothic cathedral facade, showing the spire and the main structure.

0001



Droit



Droit

Signature du conservateur :

Yves Linder

Date : 15 octobre 2009